

**Le sénateur Roblin:** Nous serons inondés d'articles de journaux, dont certains seront dans l'erreur, au sujet de cette tragédie, et nous devons faire la part des choses. En ce qui a trait à la question que m'a posée mon honorable collègue, j'en prends note.

**L'honorable Royce Frith (leader adjoint de l'opposition):** Honorables sénateurs, je voudrais poser une question supplémentaire. Manifestement, le leader du gouvernement partage l'opinion du sénateur Sinclair au sujet de cette école de formation. Je me demande si, par exemple, dans le cadre de la collaboration qui doit exister entre les pays qui s'opposent au terrorisme, nous pourrions en l'occurrence signaler au gouvernement des États-Unis que nous sommes indignés par le fait que les terroristes qui sont peut-être responsables de cette catastrophe ont été formés aux États-Unis. Je reconnais qu'il est quelque peu plus difficile de dire la même chose à la Bulgarie, bien que nous puissions le faire. Selon moi, le gouvernement pourrait signaler très clairement que nous n'acceptons pas avec sérénité les déclarations faites aujourd'hui au sujet d'une école dont l'existence est apparemment tenue pour normale et dont le directeur, si j'ai bien entendu, a déclaré qu'il croyait que les terroristes en question allaient retourner en Inde et utiliser les connaissances qu'ils avaient apprises à l'école pour lutter pour l'indépendance de leur région, comme si cela justifiait leur formation. J'exhorte le gouvernement à ne pas laisser passer cela sans déclarer au nom des Canadiens que nous trouvons tout à fait inacceptable ce genre de choses.

**Le sénateur Roblin:** Je tiens à dire à mon honorable collègue que j'ai bien compris son message.

● (1450)

**L'honorable Joyce Fairbairn:** Honorables sénateurs, j'ai une question supplémentaire à poser au leader du gouvernement au Sénat. Tout comme mes collègues, je déplore vivement les circonstances tragiques qui ont entouré l'écrasement de l'avion d'Air India survenu au cours de la fin de semaine. J'ai cru comprendre d'après les nouvelles que le gouvernement du Canada allait procéder à la révision complète des normes de sécurité. Le leader du gouvernement au Sénat sait-il si cette révision portera uniquement sur les vols à destination d'aéroports étrangers, ou si elle portera également sur les vols d'un aéroport canadien à un autre? Si je pose cette question, c'est que j'ai appris avec surprise que personne ne vérifie les bagages transportés d'un aéroport canadien à un autre. Je me suis alors rappelé la déposition d'un témoin qui comparaisait récemment devant notre comité permanent des transports et des communications qui présentement étudie le transport des produits dangereux. M. G. E. Lindsay, vice-président des affaires gouvernementales de l'Association des transports aériens du Canada, a fait état des difficultés qu'éprouvent les particuliers et les expéditeurs qui veulent faire transporter du fret en avion. Il a cité le cas d'un professeur qui voyageait à bord d'un avion et qui, à l'insu de tous, transportait dans ses bagages de l'acide nitrique dont il avait besoin pour une expérience. L'acide nitrique s'étant renversé en route a entièrement détruit les bagages du professeur. Comme le remarquait M. Lindsay, il avait certes fait des dégâts à l'avion également.

Il a également cité le cas d'une société aérienne de l'Ontario qui se rendit compte seulement une fois l'avion atterri qu'elle venait de transporter des échantillons de pétrole contenant des BPC.

[Le sénateur Sinclair.]

Pour en revenir à ma question, pourrait-il faire en sorte que cette révision vise également les consignes de sécurité applicables aux vols d'un aéroport canadien à un autre, de façon à rendre nos normes plus rigoureuses?

**Le sénateur Roblin:** Comme chacun sait, honorables sénateurs, les sacs à main des voyageurs qui voyagent d'un aéroport canadien à un autre font l'objet d'une inspection électronique qui donne d'assez bons résultats. Si on n'inspecte pas d'habitude les bagages que les voyageurs enregistrent, c'est, j'imagine, parce qu'on part du principe qu'aucun voyageur n'enregistrerait une malle qui, en explosant, le ferait sauter en même temps que l'avion. Mais les exemples que notre collègue a cités révèlent l'existence d'autres problèmes. Dans les petits aéroports, on ne procède à aucune inspection, faute d'installations appropriées.

Vous avez posé là une question à laquelle j'aurais bien du mal à répondre. Il y a vraiment lieu en effet de se demander si on jugera nécessaire un de ces jours d'ouvrir tous les bagages des voyageurs pour vérifier leur contenu.

Si je ne m'abuse, cet examen ne concernerait que les vols à destination de l'étranger pour l'instant, mais j'ignore s'il s'arrêtera là. Je vais tâcher de le savoir.

**Le sénateur Frith:** Honorables sénateurs, je voudrais aborder un autre aspect de ce problème. Étant donné que le leader du gouvernement et moi-même sommes en veine de civilités sur ce sujet...

**Le sénateur Roblin:** Comme toujours!

**Le sénateur Frith:** ... je me demande si nous ne pourrions pas profiter des instances que nous entendons présenter au gouvernement américain à propos de cette école de terrorisme pour faire parvenir au président des États-Unis l'enregistrement de l'interview qui est passée aux nouvelles de Radio-Canada à huit heures dont il n'a peut-être pas eu connaissance. Je crois que le président prendrait certaines mesures s'il entendait ce qu'on a dit au cours de cette interview compte tenu de ses déclarations sur le terrorisme et sur la situation à Beyrouth et sur ce qu'il pense très certainement de la tragédie d'Air India. Peut-être que nous serions encore plus convaincants si nous le renseignions sur ce qui s'est vraiment passé, car je crois qu'il ferait fermer cette école étant donné ce qu'il a déjà déclaré à ce sujet.

**Le sénateur Roblin:** Je reconnais qu'une image vaut mille mots. Je prends dûment note de cette suggestion.

**L'honorable Joseph-Philippe Guay:** Honorables sénateurs, je voudrais poser une question supplémentaire au leader du gouvernement au Sénat. Je voudrais lui parler de l'annonce qu'a faite le ministère des Transports au début de la semaine dernière avant que ces terribles tragédies aériennes ne surviennent. Le ministère a déclaré qu'il avait l'intention de remplacer les agents de la GRC par des gardiens de sécurité non armés. Je crois qu'il devrait reconsidérer sa décision. Je demande donc au leader du gouvernement au Sénat de faire des instances en mon nom pour maintenir les agents de la GRC en fonction à Winnipeg parce qu'on aurait envisagé, semble-t-il, de les retirer de cet aéroport pour créer des emplois. Je crois qu'il faudrait réexaminer cette politique. Pourrait-il éclairer notre lanterne à ce sujet dans les prochains jours?